

Discours de Gerhard Schröder (Bruxelles, 29 janvier 1963)

Légende: Le 29 janvier 1963, à l'occasion de la dix-septième réunion ministérielle entre les pays de la Communauté économique européenne (CEE) et le Royaume-Uni, Gerhard Schröder, ministre allemand des Affaires étrangères, déplore la rupture brutale des négociations d'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes.

Source: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales: L'année politique en Europe Rétrospective 1963. Mars 1964. Paris: Union de l'Europe occidentale Assemblée-Commission des Affaires générales. . "Discours de Gerhard Schröder, Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne (Bruxelles, 29 janvier 1963)", page:34-35.

Copyright: (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

URL: http://www.cvce.eu/obj/discours_de_gerhard_schroder_bruelles_29_janvier_1963-fr-adbe7e44-9ca7-45bf-8bba-f394faebc706.html

Date de dernière mise à jour: 15/01/2013

Discours de Gerhard Schröder (Bruxelles, 29 janvier 1963)

[...]

Je crois ne pas me tromper en présumant qu'en chacun de nous tous ici présents autour de cette table, prédomine un sentiment de profonde déception. Beaucoup d'efforts ont été déployés dans ces travaux que désormais nous ne pouvons plus continuer. Des douzaines et des centaines de nos collègues se sont efforcés depuis de très, très longs mois de résoudre les problèmes qui se posaient ici, et je crois qu'il ne se trouvera personne qui ne vive cette heure finale sans un sentiment de profonde déception.

Je voudrais dire au nom du gouvernement fédéral que notre position, devant le problème qui est traité ici, est restée inchangée et positive. Comme nous l'avons dit et sans cesse répété, dans les déclarations gouvernementales et dans de nombreuses autres déclarations, nous considérons l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne comme souhaitable pour des raisons politiques et économiques et nous la considérons comme réalisable. Permettez-moi de reprendre une idée qui a été exprimée ici précédemment, à savoir que le Traité de Rome, par son article 237 et par son préambule, comporte une invitation générale et ouverte lancée aux Etats européens de se joindre aux Six. Permettez-moi de rappeler également à ce propos qu'il n'a été possible, il y a quelques années, de faire adopter au Bundestag le traité instituant la Communauté Economique Européenne que moyennant la promesse faite par le gouvernement fédéral - dont la composition n'a presque pas changé depuis - de s'efforcer d'élargir le cercle des partenaires. L'un des partis qui se trouve actuellement en République Fédérale d'Allemagne dans la coalition gouvernementale - bien que partisan d'une politique européenne - a, à l'époque, refusé son soutien au traité instituant le Marché Commun parce qu'à son avis, le cadre des Etats participants n'était pas suffisamment large. Les partis qui avaient accepté le traité ne l'avaient fait qu'en considération de la promesse faite par le gouvernement que je viens de mentionner. C'est donc là une politique qui est restée stable et inchangée depuis de nombreuses années.

Nous nous trouvons maintenant devant une situation où nos avis sur la question de savoir si l'adhésion de la Grande-Bretagne est actuellement réalisable ou non sont partagés. Une délégation des Six considère pratiquement la cause comme désespérée, tandis que les cinq autres se déclarent convaincues que des solutions peuvent être trouvées. C'est pour cette raison que nous avons à nouveau appuyé la proposition tendant à introduire un élément nouveau dans les négociations, à savoir le rapport de la Commission qui devrait nous donner à tous la possibilité de recevoir un exposé des solutions déjà trouvées et des problèmes non encore résolus et, peut-être, d'obtenir en même temps certaines indications qui auraient pu être utiles pour la poursuite des délibérations. Si nous avons été encouragés dans ce sens, c'est surtout par le fait que, par exemple, certains milieux de la Commission viennent précisément, au cours de ces tout derniers jours, d'expliquer avec beaucoup d'insistance et, à mon avis, avec beaucoup de force convaincante, à propos de quelques-uns des problèmes les plus difficiles que, moyennant naturellement des concessions appréciables et importantes de la part des deux parties, une solution positive de ce problème dans le cadre du Traité de Rome serait possible dans un avenir peu éloigné.

J'avoue franchement que je regrette vivement que nous n'ayons pas pu nous mettre d'accord sur cette proposition qui n'aurait rien comporté de préjudiciable, mais aurait donné la possibilité de réexaminer les problèmes sous un jour peut-être nouveau et positif. Malheureusement, nous devons aujourd'hui considérer cette tentative comme avortée et, pour le moment, nous ne sommes pas en mesure d'indiquer de voies dans lesquelles nous pourrions pratiquement progresser.

Pour conclure, je voudrais néanmoins m'exprimer très clairement : mon gouvernement n'abandonnera pas son intention de poursuivre ce projet ; nous ferons tout ce qui est approprié également dans l'avenir pour approfondir ce projet, bien que l'on ne puisse voir pour le moment quelles seront les formules et méthodes les plus indiquées à cet égard.

Je voudrais dire, avec un réel respect et une réelle compréhension, que je conçois très bien les sentiments de ceux précisément de nos amis britanniques qui se sont placés directement à la tête d'un mouvement qui devait permettre à la Grande-Bretagne d'entrer avec les six autres pays dans des relations plus intenses et

plus étroites. Je sais que pour les intéressés, la chose n'a pas été facile et que c'est une voie qu'ils ont suivie après mûre réflexion, mais en fin de compte avec une persévérance remarquable et avec beaucoup d'énergie et d'activité. Et, si je puis en ce moment exprimer un espoir, c'est le suivant : que le mouvement vers nous qui s'est déclenché en Grande-Bretagne ne subisse pas un recul soudain du fait de cet événement. S'il y a un espoir et un désir qui m'animent aujourd'hui, c'est que, malgré l'échec de ce jour, ce mouvement puisse être maintenu vivant. S'il en est ainsi, j'ai - tout au moins quant à moi, et je le dis aussi au nom du gouvernement allemand - la conviction que le jour viendra où nous pourrons résoudre ce problème.